

Article 1^{er}

DES RESEAUX POUR TROUVER DES IDEES ET DES FINANCEMENTS....

CCRE56

Historiquement, le club des créateurs et repreneurs d'entreprise du Morbihan est issu d'un stage sur la création et la reprise d'entreprise proposé par la chambre de commerce et d'industrie.

Il s'adresse donc plus à ceux qui vivent leurs débuts dans la création ou la reprise d'entreprise mais reste ouvert à toutes les personnes qui créent leur entreprise ou la rachètent ainsi qu'aux porteurs de projets.

Article 2nd

Avec CCRE, les créateurs d'entreprise ne sont pas seuls

« Rompre l'isolement du créateur d'entreprise ».

C'est le mot d'ordre du Club des créateurs et repreneurs d'entreprise du Morbihan (CCRE) dont les nouveaux membres du bureau se sont réunis hier, au Parc Innovation Bretagne Sud. Objectif de la rencontre : fixer les prochains rendez-vous. Le Club, qui enregistre cette année 35 ans d'existence, a pour habitude de regrouper ses adhérents tous les deuxièmes jeudis du mois pour accompagner les chefs d'entreprise adhérents en phase de lancement. La trentaine de membres se retrouve ainsi autour d'une conférence ou d'un atelier qui permettent d'aborder divers thèmes tels que le statut juridique, la fiscalité, l'assurance, la prospection commerciale, les outils gratuit.....

« La création d'entreprise n'est pas un long fleuve tranquille » déclare Sylvie Robert, présidente du CCRE. **C'est important pour les auto-entrepreneurs de côtoyer des gens qui partagent les mêmes initiatives.**

L'adhésion au CCRE s'élève à 292 euros annuels dont 40 euros reviennent au club. Les 252 euros restant payent d'avance les neufs repas qui viennent conclure chaque fin de rencontre **« ça les incite à venir et à prendre cette bouffée d'air qui permet d'avoir du recul »** conclut Sylvie Robert.